



PROCES VERBAL D'ADMISSION

CONCOURS EXTERNE SUR ÉPREUVES D'ASSISTANT(E) MÉDICO-ADMINISTRATIF(VE)

Vu la décision portant ouverture d'un concours externe sur titres et d'un concours interne pour le recrutement d'assistant(e) médico-administratif(ve) de la fonction publique hospitalière « secrétariat médical », en date du 3 avril 2026.

Vu le procès-verbal d'admissibilité établi le 27 août 2026

Vu le déroulement de l'épreuve d'admission avec le jury ; après délibération, le jury, réuni le 23 septembre 2026, déclare admises par ordre de mérite les candidates suivantes :

- 1) Madame Megane BONZOM
- 2) Madame Justine CHAV
- 3) Madame Christelle PINHEIRO
- 4) Madame Aurélie PROVOT
- 5) Madame Sandrine OLIVER
- 6) Madame Kimberley PARAIN (DE BARROS)
- 7) Madame Laetitia ARNOUX-HALLOUIN
- 8) Madame Sigrid BESNIER
- 9) Madame Angelique QUETINEAU

Liste des membres du jury pour signature

Monsieur Olivier FALANGA,
Directeur de la Direction des Relations Humaines
Hôpitaux de Chartres, président ;

Madame Claire ROUSSEAU,
Cadre de Santé Paramédicale du Service de Radiologie
Hôpitaux de Chartres

Docteur François COLLOMP,
Unité temps plein Addictologie Paul Cézanne
Etablissement Public de Santé Mentale Georges DAUMEZON

Madame Caroline MARTIN,
Professeure en Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales
Lycée Jehan de Beauce de Chartres

